



PRÉFET DES LANDES

Mont de Marsan, le 02 juillet 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Fonds d'allègement des charges financières (FAC) en faveur des éleveurs bovins-viande

Les producteurs de bovins-viande sont affectés par un contexte de prix à la production fortement dégradés depuis plusieurs mois, notamment du fait de l'embargo russe. Une mesure d'allègement des charges financières dotée d'une enveloppe de 2 millions d'euros est mise en œuvre.

Destiné à venir en aide aux producteurs les plus fragilisés du fait de la détérioration de la situation économique du secteur, le Fonds d'Allègement des Charges (FAC) permettra la prise en charge d'une partie des intérêts des annuités 2015 de leurs prêts bancaires professionnels à long ou moyen terme, hors prêts fonciers et prêts contractés dans le cadre du Plan de Soutien Exceptionnel à l'Agriculture (PSEA), d'une durée supérieure ou égale à 24 mois, bonifiés ou non.

Les formulaires de demande sont disponibles dès à présent sur le site internet des services de l'État dans les Landes à l'adresse suivante : <http://www.landes.gouv.fr/fonds-d-allegement-des-charges-financieres-fac-en-a2384.html>

**Les dossiers sont à retourner à la DDTM dès que possible et au plus tard le 28 août 2015.**

**Adresse :** Direction Départementale des Territoires et de la Mer des LANDES  
351 boulevard SAINT-MEDARD – BP 369  
40 012 MONT DE MARSAN CEDEX

**Contact : DDTM des Landes - Service Économie Agricole**

Mme SAINT-LAURENS Sylvie - Tél : 05.58.51.31.33

M. CATUHE Jean-Pierre - Tél : 05.58.51.30.51

Mme MERCAPIDE Nicole - Tél : 05 58 51 31 36

**Contact Technique :**

[ddtm-sea@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-sea@landes.gouv.fr)

**Contact Presse :**

Marion DOURTHE : 05 58 06 58 14 ; 06 32 63 68 82

[marion.dourthe@landes.gouv.fr](mailto:marion.dourthe@landes.gouv.fr)

Thierry MORIER : 05 58 06 72 49 ; 06 37 04 61 13

[thierry.morier@landes.gouv.fr](mailto:thierry.morier@landes.gouv.fr)